



Cyprian
Les Brosses

Conseil de Quartier Cyprian-les Brosses

COMPTE-RENDU DU RENDEZ-VOUS DU 01/12/2020 AVEC MADAME TROUVENOT, 1ÈRE ADJOINTE

Participants : Madame Thouvenot, 1ère adjointe - Madame Hadj-Mimoune, adjointe de quartier
Sarah Eliya - Jean-Claude Bretin - Bernard Gaudin, membres du bureau du conseil de quartier

1/ Que compte faire la municipalité face aux nuisances liées aux constructions -aux chantiers, aux constructions en elles-même, et à la densification- pour protéger les citoyens ?

Comment se positionne la nouvelle municipalité face aux conflits entre particuliers et promoteurs ?

- L'élue note que les chantiers de promotion immobilière ne respectent pas la charte « chantier qualité » ; deux points sont soulevés : le faible coût des amendes, qui n'est pas dissuasif, et le manque de contrôles. Pour pallier le manque de contrôle, la municipalité compte sur l'augmentation du nombre de policiers municipaux.
Nous avons également demandé le renforcement d'agents techniques en capacité de surveiller et d'intervenir sur la tenue des chantiers qui sont en limite des espaces publics.
- Concernant la réitération des nuisances par le promoteur OGIC, l'élue s'engage à vérifier et à contacter le promoteur.
- Concernant les nuisances sonores des chantiers, notamment liées à l'amplitude des horaires, l'élue entend que ces nuisances 6 jours sur 7, bien souvent plus, ne sont pas vivables pour les riverains et demande au conseil de quartier de faire des propositions concrètes inhérentes à la charte « chantier qualité ».
Nous avons proposé d'adresser à Madame Thouvenot des amendements et des réajustements à l'arrêté municipal.

2/ Comment la démocratie participative pourrait être sollicitée pour mettre en évidence ces manquements et ces perturbations à la tranquillité publique ?

Mme Thouvenot a insisté sur sa volonté de développer la démocratie participative et nous a renvoyés vers M. Bocquet, élu à la transition démocratique.

Nous en avons bien pris note mais nous pensons aussi que les Conseils de quartier qui fonctionnent depuis longtemps, en particulier le Conseil de quartier Cyprian les Brosses, continuent d'assurer leur mission dans la mesure où ils sont en capacité de le faire.

3/ Quelle va être la politique de développement urbain de notre nouvelle municipalité ? Densification ou respiration ?

La municipalité souhaite maîtriser le prix du foncier, et par conséquent des loyers ; ainsi que la concurrence entre promoteurs.

L'élue s'est rendue sur le projet OGIC, PUP Alstom, et a pu constater le manque de végétalisation et la proximité entre les habitations (« à peu près 6 m entre chaque fenêtre » d'après l'élue pour évoquer le vis-à-vis). Il a été soulevé la discrimination géographique au sein du projet, avec des logements sociaux donnant sur la station-service, et des logements commerciaux avec vues sur le square.

Ce type de projet ne correspond pas à ce qu'envisage la nouvelle municipalité, qui préconise des constructions moins denses avec de la végétalisation en terre. (Mme Thouvenot a d'ailleurs proposé au CQ de lui faire très rapidement l'inventaire des arbres « extraordinaires » de notre quartier).

Pour répondre à ces nouvelles orientations en termes d'urbanisme, s'engage à l'échelle de la Métropole une phase de modification du PLUH.

Il est à noter que la municipalité souhaite continuer à développer le parc de logements.

Nous avons insisté aussi pour parler des espaces publics et des équipements nécessaires qui devraient venir accompagner, voire anticiper, l'ajout de nouvelles populations.

4/ Concernant l'état des espaces publics (place de la Paix, parc Ferréol), les voitures sur les trottoirs, etc...

Il nous est demandé de continuer à faire remonter ces divers problèmes. La municipalité semble toutefois bien informée de ces différentes nuisances et compte sur l'augmentation du nombre de policiers municipaux pour y remédier.

Nous insistons sur le fait que ces aspects de gestion trop laxiste des règles de stationnement et de circulation ont établi ce type de constat récurrent.

5/ Questions diverses

Sur l'urbanisation du secteur des Brosses

Le Conseil de quartier avait demandé la mise en place d'un périmètre d'attente afin de permettre la réalisation des études nécessaires pour élaborer un véritable plan d'urbanisme, en amont des décisions d'autorisation et de signature de permis de construire. La Métropole a mis en place ce périmètre d'attente et les études devraient avoir été programmées par la Mission Carré de Soie.

Le Conseil de quartier a demandé de pouvoir avoir une présentation de l'analyse des états des lieux afin d'en partager éventuellement les résultats avant la réalisation des études de préconisation et de conception du projet urbain. Ces études concernent notamment le commerce, la mobilité, les espaces publics et les équipements publics (enseignement / petite enfance / services publics / etc.).

Madame Thouvenot propose de demander à la Mission Carré de Soie d'organiser dans ses locaux une présentation au bureau du Conseil de quartier au cours de la première quinzaine de janvier.

Elle propose également de présenter les différentes études du Sytral (dont le ou les tracés de la ligne Centre-Est St EX / Part Dieu et de la ligne forte sur la route de Genas).

Nous avons insisté pour échanger avec les élus sur les projets du Sytral en amont des présentations publiques normalement programmées par le Sytral et la Métropole lors des consultations publiques.

Sur le Plan de sauvegarde de la copropriété St André

Madame Thouvenot devrait pouvoir en parler prochainement; une réunion à ce propos est programmée entre elle et le vice-président Renaud Payre en charge du logement. Il faut noter que « le projet chaleur fatale » serait de nouveau d'actualité.

pour la délégation du Conseil de Quartier - Jean-Claude BRETIN référent